



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROBERT BELLARMIN

10, rue Nadeau,
Saint-Robert-Bellarmin (Québec)
G0M 2E0

VENTE D'ÉQUIPEMENTS USAGÉS MUNICIPAUX

Vente par offre au meilleur prix

La Municipalité de Saint-Robert-Bellarmin annonce une vente d'équipements usagés municipaux par offre au meilleur prix. La liste des équipements disponibles, sera publiée sur le site Web de la Municipalité au www.st-robertbellarmin.qc.ca.

Les équipements sont vendus sans garantie légale, dans leur état actuel et tels quels.

Visite des équipements

Il sera possible de visiter les équipements sur rendez-vous seulement. Pour obtenir de l'information ou planifier une visite, veuillez communiquer avec le bureau municipal de Saint-Robert-Bellarmin.

Dépôt des offres

Pour faire une offre, le soumissionnaire doit remplir le formulaire prévu à cette fin et le retourner au bureau municipal, situé au :

Municipalité de Saint-Robert-Bellarmin
10, rue Nadeau
Saint-Robert-Bellarmin (Québec) G0M 2E0

L'offre doit être déposée dans une enveloppe scellée portant clairement les mentions suivantes :

« Offre d'achat – équipements usagés »
Nom et coordonnées du soumissionnaire

Les propositions doivent être reçues **avant le jeudi 20 août 2026 à 11 h 00**.

Ouverture et analyse des propositions

L'ouverture des propositions reçues se fera le jeudi 20 août 2026 à 11 h 05, au bureau municipal.

Les propositions seront analysées pour chaque équipement individuellement. Pour chaque item, l'offre la plus élevée conforme aux exigences sera retenue. Aucune surenchère ne sera permise.

Les propositions retenues seront publiées sur le site Web de la Municipalité à compter du 21 août 2026. Les soumissionnaires retenus seront également contactés directement afin de finaliser la vente.

La Municipalité se réserve le droit de rejeter toute proposition reçue, en tout ou en partie, et ce, sans obligation ni responsabilité envers les soumissionnaires. Les offres inférieures au prix minimum fixé, lorsqu'un prix minimum est applicable, ne pourront être retenues.

Paiement

Un délai de cinq jours sera accordé aux adjudicataires pour effectuer le paiement, soit au plus tard le jeudi 27 août 2026.

Le paiement pourra être effectué au bureau municipal, durant les heures normales d'ouverture, selon les modalités acceptées par la Municipalité :

- Argent comptant
- Virement bancaire

Si le paiement n'est pas reçu dans le délai prévu, la Municipalité se réserve le droit d'annuler la vente et de disposer autrement de l'équipement concerné.



Ramassage et transport

Les adjudicataires sont responsables du transport et du chargement des équipements achetés, à leurs frais et à leurs risques.

Les équipements devront être payés et ramassés au plus tard le jeudi 27 août 2026, sur rendez-vous avec la Municipalité. Les équipements seront récupérés à leur lieu d'entreposage indiqué par la Municipalité. L'adjudicataire doit prévoir la main-d'œuvre, les véhicules et le matériel nécessaires au chargement et au transport.

Toute vente est finale. Aucun remboursement, échange ou réclamation ne sera accepté après la prise de possession de l'équipement.

La Municipalité de Saint-Robert-Bellarmin remercie tous les intéressés de leur participation.